



**HAL**  
open science

**Compte-rendu de Th. R. Henderson, The Springtime of  
the People. The Athenian Ephebeia and Citizen  
Training from Lykourgos to Augustus (2020)**

Thierry Lucas

► **To cite this version:**

Thierry Lucas. Compte-rendu de Th. R. Henderson, The Springtime of the People. The Athenian Ephebeia and Citizen Training from Lykourgos to Augustus (2020). 2022, pp.246-250. hal-03712909

**HAL Id: hal-03712909**

**<https://hal.science/hal-03712909>**

Submitted on 16 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Volume 150

2022, fascicolo 1

# RIVISTA DI FILOLOGIA

## E DI ISTRUZIONE CLASSICA



*e bello dopo  
il morire vivere  
anchora...*

2022

LOESCHER EDITORE  
TORINO



0035 6220

tativo di Pompeo di coinvolgere emotivamente l'uditorio nel giudizio su Cornelia); generalmente molto valide sono anche le note introduttive 'di servizio' alle macrosezioni del commento e alle ulteriori ripartizioni interne del testo di Lucano, tra le quali spiccano quelle alla scena dell'incontro tra Pompeo e Cornelia (vv. 50-70, pp. 179-180), al discorso dei Mitilenesi a Pompeo, del quale vengono messi efficacemente in luce i presupposti retorici e l'impianto argomentativo (vv. 110-127, pp. 288-289), e alla risposta di Pompeo, breve ma adeguata (vv. 129-146, p. 320).

Segue il commento una monumentale bibliografia (407-456), proporzionata allo sforzo dossografico messo in campo da D'Urso, che rappresenta uno strumento di sicura utilità per gli studiosi del *Bellum Ciuile* (valida per esempio la sezione inaugurale relativa a edizioni, commenti e traduzioni integrali, che avrebbe potuto essere organizzata in ordine cronologico e non alfabetico per fornire anche a colpo d'occhio una storia *in nuce* delle principali edizioni a stampa del poema). Unico appunto di rilievo la scelta dell'abbreviazione CAVAJONI per gli scoli del cosiddetto *Supplementum adnotationum super Lucanum*, edito appunto da Giuseppe Angelo Cavajoni in tre volumi (Milano 1979-1984, Amsterdam 1990, cfr. p. 411 in D'Urso): una sigla 'parlante' (magari *Suppl.* o *Suppl. Adn.*), come quelle impiegate per le *Adnotationes super Lucanum* (= *Adn.*) e i *Commenta Bernensia* (= *CB*), sarebbe stata più 'reader-friendly', liberando da potenziali ambiguità il fruitore non lucanista. Chiudono il volume gli indici, dei luoghi citati (457-485, molto ricco), delle cose notevoli (più selettivo, 487-489) e generale (491-492).

In conclusione, questo nuovo commento ai primi 201 versi dell'ottavo libro del *Bellum Ciuile* rappresenta un'importante acquisizione nel panorama degli studi su Lucano, che fa delle

sue peculiarità altrettanti punti di forza e si iscrive a pieno titolo nella rigogliosa tradizione della 'scuola salernitana' che tanti frutti ha dato e continua a dare sul poeta di Cordova.

Alessio Mancini

Thomas R. Henderson, *The spring-time of the people. The Athenian ephebeia and citizen training from Lykourgos to Augustus* (Brill Studies in Greek and Roman Epigraphy, 15). Leiden-Boston, Brill 2020, pp. xx, 439.

Les nouvelles découvertes faites depuis la dernière monographie en date sur l'éphébie attique, celle de Pélékidis (*Histoire de l'éphébie attique, des origines à 31 avant J.-C.*, Paris 1962), rendaient nécessaire la publication d'une nouvelle histoire synthétique de cette institution. C'est à ce besoin que vient répondre l'ouvrage de Th. R. Henderson, qui ambitionne d'embrasser cette histoire dans le temps long, jusqu'à la fin de l'époque hellénistique, à partir des sources épigraphiques désormais très abondantes.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première traite des origines de l'institution, que l'auteur place à l'époque de Lycurgue. À l'appui de cette thèse, il analyse d'abord (ch. 1) l'origine du terme éphèbe et de ses dérivés: dans un premier temps, le terme ne désignait selon lui qu'un jeune homme venant d'atteindre la maturité civique, avant de prendre un sens institutionnel après 336, ces jeunes gens bénéficiant à partir de ce moment d'une éducation militaire institutionnalisée dans le cadre de l'éphébie. Ce faisant, il rejette donc l'idée que l'éphébie ait été une phase de transition entre l'adolescence et l'âge adulte, puisque les éphèbes étaient déjà

des citoyens au sens plein du terme. Le deuxième chapitre est consacré aux origines de l'éphébie; l'auteur y réfute notamment l'hypothèse d'une éphébie antérieure à 336, qui serait selon lui contraire aux pratiques éducatives des Athéniens à l'époque classique. Enfin, un troisième chapitre est dédié aux raisons qui ont amené à la création d'une telle institution; s'il insiste sur la réalité de la formation militaire reçue par les éphèbes, l'auteur indique cependant que les motivations réelles qui ont présidé à la création de l'institution n'étaient pas directement militaires: il ne s'agissait ni d'une volonté de former un corps hoplitique compétent après Chéronée, ni de répondre aux menaces qui planaient sur la frontière attico-béotienne, comme l'avait supposé J. L. Friend, mais plutôt d'un moyen permettant d'inculquer les vertus cardinales du bon citoyen athénien aux jeunes gens à qui elles faisaient cruellement défaut, si l'on en croit les philosophes contemporains. Ce dernier point est tout spécialement convaincant, et c'est là l'un des apports majeurs de l'auteur.

La deuxième partie détaille le fonctionnement de l'éphébie à l'époque de Lycurgue, essentiellement à partir d'un commentaire détaillé de la *Constitution des Athéniens* qui traite de l'institution (*Ath. Pol.* 42). Le premier chapitre (ch. 4) évoque l'organisation de l'éphébie, notamment les magistrats en charge des éphèbes, du cosmète aux taxiarques et aux lochages choisis parmi les éphèbes eux-mêmes, l'organisation par tribus des contingents éphébiques, et les signes distinctifs portés par les jeunes gens, notamment la chlamyde. Le chapitre suivant traite du contenu concret de la formation, et notamment des enseignements militaires. Enfin, un dernier chapitre (ch. 6) traite des aspects religieux de l'éphébie, à savoir le tour des sanctuaires, le serment des éphèbes, et les diverses fêtes religieuses aux-

quelles participaient ces derniers. Toute cette partie est de très bonne facture, et constitue une synthèse à jour sur la question de l'éphébie à l'époque de Lycurgue et de la *Constitution des Athéniens*.

C'est dans la troisième partie, enfin, que l'éphébie hellénistique est abordée. Après un premier chapitre qui détaille ce qu'on sait – ou plutôt ce que l'on ne sait pas – sur l'institution à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup> siècle, un chapitre (ch. 8) traite de façon globale, sur l'ensemble de la période, du service éphébique, en démontrant que la formation militaire a toujours formé le cœur de l'instruction des éphèbes, contrairement à ce qu'on a pu dire sur le supposé déclin de l'institution à l'époque hellénistique. Ce point, tout à fait bienvenu, est convaincant et permettra de nuancer quelque peu la description de l'institution hellénistique par É. Perrin-Saminadayar (*Éducation, culture et société à Athènes. Les acteurs de la vie culturelle athénienne [229-88]: un tout petit monde*, Paris 2007). La réduction de la formation à un an et son audience, désormais restreinte à un faible nombre de jeunes gens probablement issus des milieux dirigeants, sont également analysés. De ce point de vue, l'auteur offre un utile complément prosopographique, pour la période 267-229 (Appendices 2 et 3), au travail d'É. Perrin-Saminadayar, qui avait surtout fait cette recension pour le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Les deux derniers chapitres de l'ouvrage, enfin, analysent les évolutions successives de l'institution au cours de la période hellénistique: tout d'abord (ch. 9) la participation de plus en plus importante des éphèbes aux cérémonies religieuses officielles à partir du dernier tiers du III<sup>e</sup> siècle; puis (ch. 10) les évolutions de l'institution à la basse-époque hellénistique, incluant notamment l'apparition d'enseignements dispensés par des philosophes dans le cursus éphébique,

l'intégration d'étrangers au cursus ou encore, la participation des éphèbes aux cérémonies d'accueil dans la cité de citoyens romains. Là encore, l'auteur rejette toute notion de déclin de l'institution: selon lui, la formation militaire reste au cœur de l'institution, et l'enseignement des philosophes se limitait sans doute à une formation littéraire basique; la vie religieuse n'occupe guère qu'une trentaine de jours sur l'année, et la participation d'étrangers – qui n'était pas un moyen pour ceux-ci d'acquérir la citoyenneté – témoigne bel et bien de l'aura dont jouissait l'institution à cette époque. Si l'auteur lie ce nouvel essor à la mainmise athénienne sur Délos à partir de 168 av. J.-C., il omet de mentionner l'éphébie athénienne qui se développe sur l'île à partir de ce moment. Enfin, l'impact de la guerre mithridatique sur l'évolution ultérieure de l'éphébie jusqu'en 31 av. J.-C. est évoqué.

L'ouvrage ne comporte pas de conclusion finale, mais chaque chapitre, conçu comme un tout organique, est déjà doté d'un paragraphe de conclusion solide, de sorte que cette omission n'est nullement préjudiciable. En revanche, l'auteur a fait le choix judicieux d'ajouter à son propos un épilogue qui évoque brièvement l'éphébie à l'époque romaine, dont l'étude détaillée reste à faire – une manière de marquer, en somme, que l'histoire de la cité d'Athènes ne s'arrête pas avec l'avènement d'Auguste.

L'ouvrage est complété d'une liste de tous les documents épigraphiques relatifs à l'éphébie, d'une sélection d'une dizaine de textes donnés en entier et traduits, de trois appendices et d'un index solide.

Dans l'ensemble, l'ouvrage livré par Th. R. Henderson constitue une synthèse utile et bienvenue, mais qui n'est pas sans défaut. L'ouvrage souffre, avant tout, d'un déséquilibre notable entre la

partie consacrée au IV<sup>e</sup> siècle et la partie sur la période hellénistique. Sans surprise, c'est la réflexion sur les origines de l'éphébie et la quinzaine d'années de fonctionnement de l'institution sous Lycurgue qui occupent l'essentiel de l'ouvrage. En regard, les deux siècles et demi d'existence de l'institution à l'époque hellénistique occupent moins de la moitié du livre. La documentation hellénistique est donc parfois survolée de façon quelque peu impressionniste et il manque notamment des analyses détaillées des textes épigraphiques. Par ailleurs, ce déséquilibre est d'autant plus gênant que l'ouvrage est paru à peine un an après le livre de J. L. Friend, *The Athenian ephebeia in the fourth century BCE*, publié chez le même éditeur et dans la même collection. Une bonne partie des conclusions atteintes par Th. R. Henderson, notamment le fait que l'éphébie serait une création lycurguenne, sont les mêmes que celles de J. L. Friend. Les longues argumentations développées par Th. R. Henderson sur ce point paraissent donc en partie redondantes. En somme, pour la partie sur le IV<sup>e</sup> siècle, l'ouvrage de Th. R. Henderson, sans être mauvais, souffre de la comparaison avec le livre de J. L. Friend, qui est plus précis sur certains points (la question démographique, à peine abordée par Th. R. Henderson), et qui est doté en outre d'un catalogue exhaustif des inscriptions de cette époque. L'on en vient à se dire qu'il aurait mieux valu passer plus rapidement sur le IV<sup>e</sup> siècle et développer davantage le propos sur la période hellénistique.

Sur le fond, la thèse d'une création de l'éphébie à l'époque de Lycurgue n'ira pas sans susciter quelques débats et réserves. La démonstration, en somme, s'appuie de façon assez massive sur un argument *e silentio*: on n'a aucun témoignage littéraire ou épigraphique de cette institution avant 336; avant cette date, l'éducation civique

et militaire des jeunes gens était une affaire privée. Pourtant, un tel argumentaire se heurte d'emblée à certains éléments, insuffisamment expliqués par l'auteur: le terme éphèbe apparaît précisément dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle; dès le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, on sait que les éphèbes prêtaient un serment spécifique, dont le texte nous a été préservé par une inscription d'Achames datée du deuxième ou troisième quart de ce siècle; enfin, dans le deuxième quart du siècle, on a le témoignage d'Eschine, qui précise avoir été pendant deux ans *péripolos* avec les éphèbes de sa classe d'âge (Eschn. *F. Leg.* 167). L'auteur est bien conscient des difficultés que posent ces quelques éléments, mais peine à les résoudre. Il est certain que s'il existait une formation particulière pour les éphèbes dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle, elle ne ressemblait probablement pas à l'éphébie lycurguéenne; mais il ne suffit pas de relever qu'on n'a aucune attestation de cosmètes, de sophronistes ou même d'une formation obligatoire pour démontrer qu'il n'y avait pas d'éphébie. L'absence de documents épigraphiques avant 350 n'est pas non plus un argument suffisant, puisqu'il est clair que la pratique épigraphique athénienne, tant publique que privée, a subi une mue dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle. Il est en revanche assuré qu'il existait, dès le deuxième quart du IV<sup>e</sup> siècle, une classe d'âge qu'on appelait les éphèbes, qui devaient se soumettre à des rites propres, comme le serment, et dont certains membres étaient mobilisés pour accomplir le service de *péripoloi*. Certes, ce n'est pas là la formation universelle décrite dans la *Constitution des Athéniens*; mais à l'échelle de l'histoire athénienne, celle-ci, avec son caractère obligatoire, constitue l'exception plutôt que la règle. Il y a très certainement de la place, dès la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle, pour une autre éphébie, difficile

à percevoir, mais dont il est encore plus difficile de nier l'existence en bloc.

Même dans la partie sur l'éphébie hellénistique, on retrouve chez Th. R. Henderson cette tendance à juger beaucoup de choses à l'aune de l'éphébie lycurguéenne. Par exemple, l'auteur consacre de longues discussions pour déterminer à partir de quel moment, au III<sup>e</sup> siècle, les éphèbes ont pu «reprendre» leur service au Pirée, interrompu selon lui par la présence macédonienne, comme si c'était la vocation naturelle des éphèbes de veiller sur le Pirée. Il paraît pourtant assez net que le Pirée n'était plus du tout le cadre normal de l'entraînement éphébique à l'époque hellénistique. Plutôt qu'un retour partiel et dégradé à une norme lycurguéenne, il faut concevoir l'éphébie hellénistique comme quelque chose de distinct. Une bonne partie des transformations que subit l'institution à l'époque hellénistique, y compris la suppression de l'année consacrée à la protection du territoire, est en fait la conséquence directe de la réduction de l'effectif des éphèbes: lorsque la cité d'Athènes disposait de deux classes d'âge de cinq à six cents éphèbes, il était naturel d'employer ce personnel militaire payé par la cité pour des missions de routine, comme la garde ou la patrouille. À partir du moment où l'éphèbe passe en quelque sorte du statut de conscrit qu'il faut occuper à celui d'élève-officier, et que les effectifs tombent d'un millier à une cinquantaine d'individus, il n'est évidemment plus possible de s'appuyer sur l'éphébie pour les besoins militaires courants. Là encore, donc, l'éphébie lycurguéenne, telle qu'elle est décrite dans la *Constitution des Athéniens*, correspond à un moment exceptionnel de l'histoire de l'institution; il faut en revanche envisager l'éphébie hellénistique, malgré les continuités, comme une institution d'une nature et d'un esprit extrêmement différents.

Enfin, l'étude de l'éphébie dans le monde grec a fait de grands pas ces dernières années, avec par exemple les ouvrages de N. M. Kennel (*Ephebeia: a register of Greek cities with citizen training systems in the Hellenistic and Roman periods*, Hildesheim 2006) ou de A. Chankowski (*L'éphébie hellénistique. Étude d'une institution civique dans les cités grecques des îles de la Mer Égée et de l'Asie Mineure*, Paris 2010), ou encore les récentes études sur la loi gymnasiarchique d'Amphipolis (voir notamment K. LAZARIDOU, *Ἐφηβιαρχικός νόμος ἀπὸ τὴν Ἀμφίπολη*, «AE» 154, 2015, 1-48; D. Rousset, *Considérations sur la loi éphébachique d'Amphipolis*, «REA» 119, 2017, 49-84). Ce décentrement bienvenu a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'institution à l'époque hellénistique. Il faudrait à présent opérer un retour de pendule pour que l'étude de l'institution athénienne profite de ces progrès récents; or, c'est un point sur lequel le texte de Th. R. Henderson n'est pas suffisant. Certes, il relève par exemple que l'introduction d'enseignements de philosophie dans le cursus des éphèbes à la fin du II<sup>e</sup> siècle n'est nullement une spécificité athénienne, et que ce mouvement s'observe même un demi-siècle plus tôt dans d'autres cités (par exemple à Haliarte); mais pour le reste, en bien des points, l'étude aurait bénéficié de comparaisons plus poussées avec la situation hors d'Athènes: par exemple, lorsque l'auteur décrit l'épreuve d'*eutaxia*, attestée dès l'époque de Lycurgue (163-168), il en fait une épreuve collective liée à la manœuvre hoplitique, qui vient récompenser l'effectif d'une tribu. Cependant, toutes les attestations de cette épreuve hors d'Athènes laissent penser qu'il s'agissait plutôt là d'un prix qui venait couronner un individu et non une équipe. De même, lorsqu'il compare l'éphébie athénienne au III<sup>e</sup> siècle

avec son équivalent béotien (200-201), l'auteur laisse entendre que l'éphébie béotienne avait été instituée après la bataille de Chéronée en 245 av. J.-C. et indique qu'une cité comme Thespies pouvait mobiliser 86 à 92 éphèbes par an dans les années 240. Ces deux points sont inexacts: on connaît des listes de conscrits en Béotie dès avant le milieu du III<sup>e</sup> siècle, et même dès le premier quart de ce siècle, témoignant sans aucun doute, dès ce moment, de l'existence d'une éphébie institutionnalisée; et le nombre de 86 à 92 éphèbes à Thespies, trouvé chez McAuley (*From the cradle: reconstructing the ephebeia in Hellenistic Megara*, in *Megarian moments. The local world of an ancient Greek city-state*, ed. H. BECK – Ph. J. SMITH, «Teiresias Supplements Online» 1, 2018, 217-236), est clairement erroné, cette cité n'enrôlant, la plupart du temps, qu'une soixantaine de conscrits par an – le chiffre de 86-92 conscrits n'est que l'estimation par P. Roesch du nombre de noms dans le seul texte *IThesp* 95, daté désormais de la fin du III<sup>e</sup> siècle et non des années 240 (voir Y. Kalliontzis, *Contribution à l'épigraphie et à l'histoire de la Béotie hellénistique*, Paris 2020, 25-26: 212/1 av. J.-C. pour l'archonte qui date ce texte).

En somme, Th. R. Henderson offre un ouvrage de synthèse qui sera utile et profitable, surtout au public anglophone; mais celui-ci ne pourra remplacer les études qui faisaient autorité jusque-là sur la question, et notamment le livre d'É. Perrin-Saminadayar, qui reste à l'heure actuelle la somme la plus précise sur l'éphébie hellénistique à Athènes. Il y a encore beaucoup à faire pour l'étude de cette institution, notamment pour la période romaine, comme l'auteur le souligne. Il reste assurément du travail pour les générations de chercheurs à venir, et c'est heureux.

Thierry Lucas